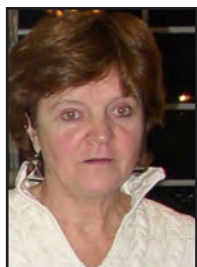


LES SORTILÈGES

UNE CÉLÈBRE TROUPE DE DANSE NÉE SUR LE PLATEAU



Nicole Lépine
membre du CA
de la SHP

L'HISTOIRE DES SORTILÈGES, fondée par Jimmy Di Genova, remonte à 1966, l'année qui précède Terre des Hommes de l'Exposition de 1967.

Jimmy est engagé comme professeur en 1966 à l'école St-Stanislas, une école primaire mais qui fut confiée aux Frères des Écoles chrétiennes pour devenir une école supérieure où les religieux veulent restituer un corps musical. Le temps manque pour préparer le gala prévu pour le printemps 1967, on demande alors à M. Di Genova de mettre sur pied une troupe de danse... dans une école de garçons. « Il fallait être sauté pour penser réaliser ce projet dans un si court délai ».

Pour le réussir, il fallait recruter des filles. Commence alors des pourparlers avec Sœur Teasdale de l'école Marie-Anne qui affiche une réserve non dissimulée. Les garçons, plutôt indifférents au début, développent un intérêt à l'idée d'une activité mixte. Malgré les réticences du concierge de l'école, dont la collaboration fut difficile, le projet va de l'avant sous la surveillance occasionnelle de l'abbé Bonin, vu que le nouveau



directeur était « non marié », me raconte-t-il avec un sourire en coin.

LA MAJORITÉ DES JEUNES n'avait jamais dansé mais « j'ai foncé dans ce projet les yeux fermés ». Tout doucement la troupe fait sa place en débutant avec des danses acrobatiques et folkloriques ukrainiennes. Jimmy Di Genova se laisse alors entraîner dans un engrenage qui amène fièrement la troupe à un niveau professionnel en 1981.

IL ME RACONTE QUE le nom des Sortilèges a été choisi lors d'un sondage téléphonique auprès des danseurs. Les choix possibles étaient Les Pieds Légers, La Chasse Galerie et Les Sortilèges. Un deuxième tour de sondage fait sortir le nom des Sortilèges haut la main au grand plaisir du fondateur.

UN JOUR, MME CHIRIAEFF remet à M. Di Genova un livre écrit par

Marius Barbeau sur la ceinture fléchée. Une rencontre s'organise avec une tisserande de ceinture fléchée et commence alors l'apprentissage de la ceinture fléchée adaptée à leur besoin et, en 1967, tous les garçons la portent fièrement.

À plusieurs reprises Monsieur Di Genova réfère à son livre¹ écrit sur les Sortilèges qu'il m'invite à lire. Je termine l'entretien en le questionnant sur l'importance de la reconnaissance du patrimoine culturel immatériel depuis 2011 et il me réfère sur un ton un peu amer au mémoire² préparé par le Conseil québécois du patrimoine vivant. Le livre sur les Sortilèges peut être consulté au centre de documentation de la SHP.

¹ Jimmy Di Genova, *Les Sortilèges : la passion de la danse* (Edition GID)

² *Patrimoine immatériel et état québécois : joindre le geste à la parole.*